

# FICHE TECHNIQUE

## GENERATION® PAT'

### Informations Produit



**Nom homologué :** GENERATION PAT

**AMM n° :** FR-2012-0511

**Détenteur de l'autorisation :** LIPHATECH SAS – Bonnel – CS 10005 – 47480 PONT DU CASSE (France) – Tél 05 53 69 35 70

**Composition :** 25mg/kg de DIFETHIALONE (0,0025% m/m) (N° Cas : 104653-34-1)

**Formulation :** Appât en pâte - Prêt à l'emploi

**Type de produit :** TP14 Rodenticide

**Catégorie d'utilisateur :** Professionnels de la lutte contre les rongeurs

**Usages :** Rats (*Rattus rattus* et *Rattus norvegicus*) – Souris domestique (*Mus musculus*) du stade juvénile au stade adulte

**Couleur de l'appât :** bleu

**Lieux d'utilisation :** Intérieur et autour des bâtiments privés, publics ou agricoles.

### Caractéristiques

Formulation Pâte à base d'un anticoagulant de dernière génération : la DIFETHIALONE. A utiliser sur Rats (rats noirs et surmulots) et souris, à l'intérieur et autour (à proximité immédiate) des bâtiments privés, publics et agricoles.

Conditions d'utilisation : recommandé en cas de forte infestation et /ou la compétition alimentaire est de type céréale

L'action du produit est observable dans les 3 à 14 jours suivant l'ingestion du produit par les rongeurs. Une prise unique et faible suffit pour que les rongeurs succombent.

Ce délai entre l'ingestion et la mort du rongeur est inhérent au mode d'action des anticoagulants. Il permet de ne pas éveiller la méfiance des autres rongeurs qui continuent à consommer le produit.

### Dosage et mode d'emploi

ESPECES	INFESTATION	DOSE AUTORISEE DE PRODUIT PAR POSTE / DISTANCE DES POSTES	CONTRÔLE ET RENOUVELLEMENT DES APPÂTS
SOURIS	Faible infestation	En intérieur et autour des bâtiments : de 3 à 5 sachets/poste tous les 2 à 3 mètres	A chaque contrôle, renouveler le remplissage des postes jusqu'à l'arrêt de la consommation. Si la consommation est partielle compléter chaque poste jusqu'à 50g maximum.
	Forte infestation	En intérieur et autour des bâtiments : de 3 à 5 sachets/poste tous les 1 à 1,5 mètres	
RATS	Faible infestation	En intérieur et autour des bâtiments : de 10 à 20 sachets/poste tous les 8 à 10 mètres	A chaque contrôle, renouveler le remplissage des postes jusqu'à l'arrêt de la consommation. Si la consommation est partielle compléter chaque poste jusqu'à 200g maximum.
	Forte infestation	En intérieur et autour des bâtiments : de 10 à 20 sachets/poste tous les 4 à 5 mètres	

Le produit ne peut être utilisé que dans des postes d'appâtage sécurisés et étiquetés (étiquettes disponible sur notre site [www.liphatech.fr](http://www.liphatech.fr)). Le port des gants est obligatoire à chaque étape du traitement. Se laver les mains après toute utilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Alterner les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents afin d'éviter l'apparition de phénomènes de résistance. Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthode de lutte chimique, physique et des mesures d'hygiène. Ne pas utiliser le produit dans des zones où des cas de résistance sont suspectés ou établis. Vérifier l'efficacité du produit sur le site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance. Prévenir les responsables de la mise en marché en cas de non efficacité du traitement.

Disposer les appâts dans les postes d'appâtage conformément au mode d'emploi ci-dessus. Ne pas nettoyer les postes entre deux applications et les disposer au plus près des traces des rongeurs, sur les lieux de passage identifiés (le long des murs, crottes, nids, passages, coulées et des trous formés par les rongeurs) de manière sûre afin de minimiser le risque de consommation par les animaux non cibles ou par les enfants.

**PRODUIT RESERVE AUX PROFESSIONNELS**

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**LIPHATECH**

GRUPE DE SANGOSSE

# FICHE TECHNIQUE

## GENERATION® PAT'

Placer les postes d'appâtage en zones non submersibles et à l'abri des intempéries. Ne pas disposer sur des surfaces ou des ustensiles qui pourraient être en contact avec des aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Les postes d'appâtage ne doivent pas être utilisés pour contenir d'autres produits que des rodenticides.

Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site de traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. Respecter les intervalles d'application de l'appât.

A noter : La souris étant sédentaire, elle a un rayon d'action dans les 10 mètres autour du point de nidification, il est donc recommandé de multiplier les postes d'appâtage dans cette zone.

### Fréquence de passage recommandée

#### Inspection et réapprovisionnement des postes d'appâtage :

Inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage quelques jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement. Récupérer les rongeurs retrouvés morts durant le traitement, par souci d'hygiène et afin d'éviter qu'ils soient consommés par d'autres animaux.

### Recommandation de stockage

Stocker le produit à l'abri de la lumière. Conserver hors de la portée des enfants. Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### Instruction pour l'élimination

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Déposer les postes usagés et les appâts non consommés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être utilisé ou recyclé. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

### Informations réglementaires

**H373 : Risque présumé d'effets graves pour la santé à la suite d'exposition répétée ou d'une exposition prolongée.**

**H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P260 : Ne pas respirer les poussières

P270 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement

P280 : Porter des gants de protection

P314 : Consulter un médecin en cas de malaise

P501 : Éliminer le contenu/le récipient selon la réglementation en vigueur

Dangereux pour les chiens et les chats



**ATTENTION**

### Premiers secours

**Effets secondaires en cas d'ingestion** : aucun dans l'immédiat, effet secondaire différé : perte de couleur des muqueuses (bouche, bord de l'œil). **En cas d'ingestion** : se rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**En cas de contact avec les yeux ou la peau**, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

**En cas d'inhalation**, respirer de l'air frais et se reposer. Si malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Indications pour le médecin** : GENERATION® PAT contient un rodenticide anticoagulant, un traitement avec de la Vitamine K1 devrait être nécessaire pendant une longue période. **En cas d'urgence, appeler le 15 ou le Centre Anti-poisons le plus proche pour obtenir des conseils de traitement.**

**PRODUIT RESERVE AUX PROFESSIONNELS**

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**LIPHA**  
**TECH**

GRUPE DE SANGOSSE